



DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION OFFICIELLE
AVEC LA PRÉSIDENTE DU SECOURS CATHOLIQUE
LE 23 SEPTEMBRE À 11H00

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT RELATIONS-MÉDIAS
Domitie de Laroulière
Tél : 06 65 61 36 80
contact@lirepourensortir.org

DÉPARTEMENT RELATIONS PUBLICS
Djamila Aribi
Tél : 06 85 32 23 39
djamila.aribi@secours-catholique.org

MOT DES PRÉSIDENTS



(c) C. Elie (Gallimard)

Tous ceux qui ont de la matière pénale une véritable expérience savent que les vraies causes du crime - de l'acte grave à l'incivilité - s'appellent la misère et l'inculture, la révolte du déshérité, la peur de l'avenir, la haine des autres et la détestation de soi. Grâce à la littérature, la vie est mieux comprise et mieux vécue et que comprendre et mieux vivre sa vie, c'est la vivre et la partager avec les autres. Après les maisons de la culture d'André Malraux, s'offre à nous une grande aventure humaine et fraternelle, celle des prisons de la culture pour donner à chacun la possession de sa propre dignité.

Alexandre **DUVAL STALLA**

Redonner de l'autonomie à la personne détenue et mettre à sa disposition les trésors de la culture, voilà un beau programme pour nos bénévoles ! Grâce au dispositif imaginé par LIRE POUR EN SORTIR nous pourrons d'avantage appliquer notre pédagogie de la mise en confiance et de l'échange, afin de permettre aux personnes détenues de sortir de prison plus tôt, et mieux équipées pour leur réinsertion.

Véronique **FAYET**



LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

Madame Nathalie FAURE, Chargée du développement culturel, Bureau des Politiques Sociales et d'Insertion, Direction de l'Administration Pénitentiaire ;

Monsieur Jean CAEL, Responsable du département Prison / Justice au Secours Catholique

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



**LIRE
POUR EN
SORTIR**

La réinsertion par la lecture

« Lire pour en sortir » est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour objet de favoriser la réinsertion des personnes détenues par la lecture.

A cette fin, « Lire pour en sortir » poursuit 5 missions : un programme de lecture favorisant les réductions de peines, la lutte contre l'illettrisme, le développement des activités culturelles en détention, la modernisation et la rénovation des bibliothèques pénitentiaires et le développement de la formation et de l'insertion professionnelles dans l'industrie du livre.

« Lire pour en sortir » regroupe des écrivains, des éditeurs, des libraires, des magistrats, des avocats, des professeurs de l'Education Nationale et des personnels pénitentiaires. « Les livres que j'ai lus en prison ne m'ont pas seulement apporté une réduction effective dans la durée, mais m'ont aidé à devenir celui que j'aurais dû être vraiment. »

Erwin James, un ancien détenu ayant bénéficié du programme brésilien de réduction de peine par la lecture

« Lire de la bonne lecture sert à apprendre – de manière directe et intense, celle de l'expérience vécue à travers la fiction – ce que nous sommes et comment nous sommes, dans notre intégrité humaine, à travers nos actes, dans la solitude et dans le réseau de relations qui nous lie les uns aux autres, dans notre présence publique et le secret de nos consciences, cette somme extrêmement complexe de vérités contradictoires dont est faite la condition humaine. »

Mario VARGAS LLOSA

« Lire pour en sortir » a été fondé avec le soutien du Secours Catholique, premier réseau de bénévoles en milieu pénitentiaire en France, sur lequel l'association s'appuie pour assurer ses missions.

Grâce à l'action de l'association, un amendement à la récente loi de réforme pénale a été adopté et est entré en vigueur le 1er octobre 2014 qui permet d'obtenir des réductions de peine supplémentaires pour les personnes qui s'investissent : « dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, en participant à des activités culturelles et notamment de lecture ».

LE SECOURS CATHOLIQUE

LA THÉMATIQUE PRISON-JUSTICE AU SECOURS CATHOLIQUE

C'est parce que la prison concerne très souvent des populations défavorisées que le Secours Catholique y est présent. Le fondement pédagogique de cette association demeure la rencontre, même si celle-ci n'est pas toujours facile dans le contexte carcéral. Son action s'étend aux personnes condamnées à une sanction non carcérale (dite alternative à l'incarcération), aux familles de personnes incarcérées, et à l'accompagnement à la sortie. Les bénévoles prison-justice travaillent en lien avec les autres bénévoles du secours catholique engagés dans la lutte contre l'exclusion : insertion par l'emploi, le logement, accès au droit....

LES MISSIONS GÉNÉRALES DU SECOURS CATHOLIQUE

Depuis 1946, le Secours Catholique veille :

- au maintien du lien social
- à la dignité et au respect de chaque personne
- à ce que les plus fragiles trouvent leur place et ne soient pas considérés comme « en trop »,
- à répondre aux besoins des personnes rencontrées.

LE RÉSEAU EN FRANCE : LES ÉQUIPES PRISONS

Chaque délégation, en lien avec sa région, définit sur son territoire son programme d'action en fonction de la diversité des besoins exprimés par les

personnes suivies par la justice, et de ses moyens. Les équipes prisons sont en lien avec les équipes locales de leur délégation ainsi qu'avec les équipes prisons des autres délégations.

2000 bénévoles agissent ainsi en métropole comme en outre-mer aux côtés des personnes incarcérées, de leur famille, ainsi que de ceux qui font l'objet d'une mesure de justice à l'extérieur (personnes condamnées à un travail d'intérêt général, en permission, en libération conditionnelle, portant un bracelet électronique, jeune en réparation pénale...). Ils suivent les formations nécessaires.

LE RÔLE DES BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE

Le programme de lecture est mis en place à travers le réseau bénévole du Secours Catholique. Il aura pour rôle au sein des établissements pénitentiaires de :

- entrer en contact avec les personnes détenues pour les encourager à rentrer dans le programme
- leur expliquer le programme, son rôle et les choix qu'elles peuvent faire en fonction de leurs intérêts et de leur niveau de lecture
- échanger, dialoguer, partager autour du livre en général et des livres lus en particulier
- écouter, aider, faciliter la lecture selon les niveaux, les faiblesses, les questions
- suivre leur travail, leur fournir la fiche de lecture à remplir
- envoyer la fiche de lecture et le résumé de l'entretien à l'association LIRE POUR EN SORTIR

LES CHIFFRES CLÉS ET L'EXEMPLE BRÉSILIEN

68% des personnes détenues sont incarcérées pour des peines de moins de 3 ans. Ce sont pour la plupart de jeunes hommes, sans emploi, sans formation, en mauvaise santé, souvent isolés et qui vivaient déjà dans l'exclusion et la précarité avant leur entrée en prison.

Les formations, enseignements et les activités culturelles participent à l'insertion des personnes condamnées, pendant leur peine et à leur sortie de prison.

En effet les personnes condamnées qui sont incarcérées tout en bénéficiant d'un aménagement de peine sont **la moitié récidiver**, et quand elle ne bénéficient d'aucun aménagement de peine elles sont alors deux tiers à récidiver.

En 2009, le Brésil a été le premier pays à tenter l'expérimentation « Reembolso a través de la lectura », un programme qui prévoit de réduire de 4 jours la peine d'un détenu pour chaque livre lu.

« Tous les livres ont un point commun, ils évoquent le destin d'un personnage qui à un moment de sa vie va faire un choix, bon ou mauvais, et en assumer ou non les conséquences » Fabiano Bordignon, directeur de la prison de Catanduvas au centre du Brésil

C'est lui qui en 2009 lance le programme **Rédemption par la lecture** avant que le gouvernement ne s'y intéresse et ne l'étende par la suite aux autres centres pénitentiaires du pays.

A Catanduvas, **207** détenus ont participé au programme à raison de 6 livres lus en moyenne par an.

Soit **34 %** des 600 personnes ayant été incarcérées dans ce centre pénitentiaire de très haute sécurité depuis 2009.

Quatre ans après ses débuts, le programme **améliore la vie de la prison entière**. « La littérature a des effets collatéraux positifs » souligne-t-il. « A peine un tiers des détenus (...) prend des somnifères, soit deux fois moins que dans le système carcéral classique ». Les violences sont également en recul constant. « De 92 procès pour faute de conduite en 2010, on est passé à 60 l'année dernière » (2).

« Accompagner les personnes incarcérées dans leur réinsertion avec un programme de suivi, éviter la récidive en permettant l'accès à l'apprentissage de la lecture, tel est le but de l'association LIRE POUR EN SORTIR »

LE PROGRAMME DE LECTURE

Sur le principe du programme brésilien, adapté à la loi française, Il s'agit d'un programme de réinsertion par la lecture **ouvert à toutes les personnes détenues** ayant des difficultés de lecture mais sachant sommairement lire, quel que soit leur niveau d'éducation ou de formation, qui permet d'obtenir des réductions de peine supplémentaires pour la lecture d'un livre et la rédaction d'une fiche de lecture.

Il a été mis en place au sein de la Maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne en juin 2015 avec déjà plus de 50 personnes inscrites. En concertation avec l'administration pénitentiaire au niveau national, des contacts prometteurs sont en cours avec les établissements pénitentiaires de Mont de Marsan, Nice, Longuenesse, Fresnes, Lyon-Corbas et Albi. Les demandes d'informations des prisons sont nombreuses et le programme devrait être **présent dans une dizaine d'établissements en 2016**.

ACCÈS

Ouvert à toutes les personnes détenues. Elles devront remplir un dossier d'inscription avec un bénévole du Secours Catholique (ou par défaut d'une autre association) en lien avec son conseiller du service pénitentiaire d'insertion et de probation et le représentant de l'Education Nationale.

SUITE

L'association LIRE POUR EN SORTIR adressera au SPIP ces documents (fiche(s) de lecture, commentaire(s) de suivi de la lecture du détenu) afin que le rapport du SPIP adressé au JAP mentionne les efforts et/ou progrès fournis par le détenu en matière de lecture du/des livre(s) lu(s).

ACCOMPAGNEMENT

Le suivi de lecture de la personne se fera grâce à un bénévole présent dans l'établissement qui pourra discuter de la lecture et des questionnements qui se posent à la personne détenue.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES



**21 Juillet 2015,
première journée
culturelle
à la Maison d'arrêt de
Châlons-en-Champagne**

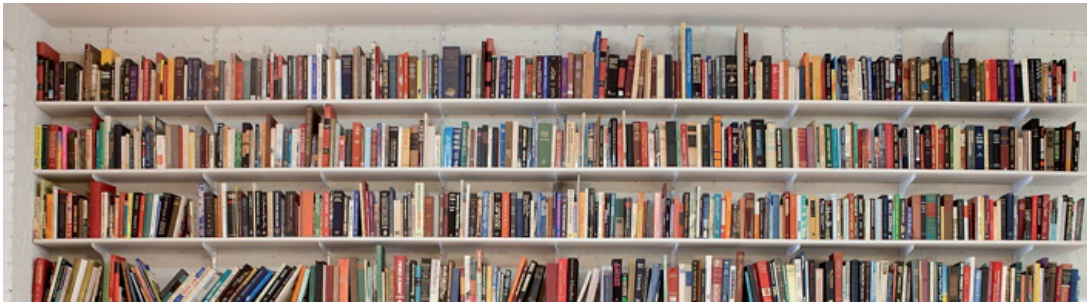
**Invité d'honneur :
Daniel Rondeau,
écrivain et diplomate
français**

Avec une trentaine d'hommes et de femmes inscrits à cette première journée, la venue de monsieur Rondeau a été un grand succès. De nombreuses personnes détenues ont pu partager avec lui leur désir d'écrire et leur vision de la lecture et de l'écriture.

Une deuxième journée culturelle est prévue en fin d'année à Châlons-en-Champagne avec la présentation du spectacle *Ami, Entends-tu ?* et la venue de l'acteur Bruno Solo à cette occasion.

La deuxième mission lancée en 2015 est la mise en place d'activités culturelles au sein des établissements pénitentiaires, avec la venue de personnalités (écrivains, acteurs, journalistes) dont la lecture et l'écriture font partie intégrante de leur vie.

LIRE POUR EN SORTIR veut participer au développement des activités de lecture en détention, en faisant appel à son réseau d'écrivains et de bénévoles au profit de l'enrichissement culturel des personnes détenues. Son but est de favoriser cette démarche dans les établissements pénitentiaires où les actions de lecture sont peu nombreuses, et de travailler en lien avec les équipes de l'administration pénitentiaire et les acteurs culturels locaux déjà en place, pour organiser de nouvelles actions autour du livre (jury de lecteurs détenus, cercles de poésie, etc.)



ASSOCIATION LIRE POUR EN SORTIR

Association de loi 1901

www.Lirepourensortir.org

contact@lirepourensortir.org
27, rue Dumont d'Urville - 75116 Paris
Téléphone : 01.43.35.40.30

PRÉSIDENT

Alexandre Duval-Stalla

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Domitie de Laroulliere



LE SECOURS CATHOLIQUE

Département Prison-Justice
Secours Catholique, Caritas France

www.secours-catholique.org

Direction France-Europe - action et
plaidoyer
106 rue du Bac - 75341 Paris cedex 07
Téléphone : 01.45.49.73.80
Portable : 06.79.36.88.59

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Jean Caël
jean.cael@secours-catholique.org

RESPONSABLE ADJOINT DU DÉPARTEMENT

Paul Charvet
paul.charvet@secours-catholique.org



France & Europe